

 RÉGION NORMANDIE	Code du dispositif : OS2 – M6 - D 25-JEU08					
	Objectif stratégique : Pour permettre à chacun de bâtir son avenir, réussir sa formation et son insertion professionnelle					
	Mission : Accompagner la jeunesse et favoriser son épanouissement					
	INTITULÉ DE L'AIDE : Atouts Culture - Sport					
	Type d'aide :	Avantages sous forme de réduction				
Schémas, documents-cadres, cofinancements :	☐ CPER	☐ CPIER	☐ SRADDET	☐	☐	☐
	☐ FEDER	☐ FSE +	☐ FEADER	☐ FEAMPA	☐	☐

CONTEXTE / INTRODUCTION *(constats préalables à la création du dispositif)*

La politique jeunesse de la Région est non seulement sous-tendue par la volonté d'accompagner la réussite éducative des jeunes, de contribuer à leur accès à la citoyenneté mais aussi plus largement, de permettre l'épanouissement et l'accomplissement individuels de chacun, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de faire en sorte que la Normandie soit pour eux une région attractive.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de prendre en compte et de mieux articuler les différents temps de vie des jeunes, à travers les quatre dispositifs d'Atouts Normandie :

- Atouts Livres et Équipement Professionnel
- Atouts Culture et Sport
- Atouts Formation à l'engagement
- Atouts Pass Monde.

OBJECTIFS

Le dispositif Atouts Culture et Sport vise à :

- Développer et diversifier l'offre éducative autour de la culture et du sport, sur le temps personnel des jeunes,
- Encourager leur autonomie,
- Rapprocher les jeunes de leur nouveau territoire.

Au-delà de ces objectifs, il s'agit également de :

- Fédérer les acteurs autour d'un projet régional pour la jeunesse,
- Inscrire le dispositif dans une démarche d'innovation et d'accompagnement des usages numériques.

INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

REALISATION <i>(minimum : 1)</i>	RESULTAT <i>(minimum : 1)</i>	CONTEXTE <i>(minimum : 1)</i>
Nombre de jeunes de 15 à 25 ans ayant bénéficié du dispositif	Montants dépensés sur chaque avantage	Nombre de jeunes de 15 à 25 ans en Normandie

BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE

Peuvent bénéficier d'Atouts Culture et Sport tous les jeunes entre 15 et 25 ans résidant ou en formation en région Normandie quel que soit leur statut (lycéen, apprenti, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, demandeur d'emploi, salarié ...).

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIDE ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Atouts Culture et Sport regroupe des aides liées au temps personnel relevant d'une :

- Activité culturelle : cinéma, spectacle, concert ou festival
- Activité sportive ou pratique artistique
- Sensibilisation et utilisation de la monnaie normande : le Rollon

Le dispositif Atouts Culture et Sport est accessible sous réserve d'une adhésion de 10€ réglable par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de la Région.

L'aide permet de régler tout ou partie du prix d'une place, d'un abonnement ou d'une adhésion annuelle. Le montant de l'aide peut être utilisé en une ou plusieurs fois.

L'adhésion à l'Atouts Culture et Sport permet d'accéder aux bons plans regroupant l'ensemble des offres ponctuelles avec ou sans utilisation des avantages proposés par les partenaires Culture et Sport et des partenaires d'autres secteurs en lien avec les politiques régionales.

MODALITÉS D'INSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION

Le bénéficiaire accède à l'aide après validation de son éligibilité et encaissement du paiement de son adhésion.

MODALITÉS DE PAIEMENT

L'aide est utilisable sous forme de portemonnaie virtuel, chez les partenaires agréés par le dispositif. Elle peut être utilisée auprès des partenaires sur présentation leur carte dématérialisée de type QR Code ou en réalisant un prépaiement en ligne depuis le compte du bénéficiaire.

Une fois la transaction effectuée, la Région rembourse le partenaire du dispositif.

PARTENAIRE(S) DE LA RÉGION

Les cinémas, salles de spectacles, organisateurs de festivals, clubs de sport Normand affiliés à une ligue ou à un comité partenaire, agréé(e) par l'Etat ou une structure non affiliée à une fédération mais disposant d'un agrément jeunesse et sport qui propose une activité sportive, référencés dans la carte des partenaires Atouts Normandie, sur la plateforme et l'application dédiées.

EN SAVOIR PLUS

Décisions fondatrices : Délibération de l'Assemblée plénière du 24 mars 2025

Contacts : Service Atouts Normandie

Direction / service : Direction Jeunesse et Sport, Service Atouts Normandie

Téléphone (secrétariat) : 02 31 06 98 61